



tourisme

Secteurs d'intensité urbaine

valoriser le patrimoine bâti (vieux Vieux / Vie du Vieux)
valoriser le réseau d'espaces publics
valoriser l'environnement de la gare : GVA 2h, ZSH 2h50, Zennar 1h00, Mian 2h30

Symboles de Ville

maintenir les rues sur les châteaux et leur colline
valoriser les sites archéologiques par ex. art funéraire
valoriser les pôles culturels, gastronomiques et sportifs sur l'ensemble du périmètre

Terroir/gastro-terroir

valoriser le terroir à travers les différents acteurs économiques locaux (restaurants, commerces, marchés...)
valoriser le réseau des bases (résidences et centres d'accueil)

Grande nature

valoriser l'espace paysager du Rhône et la grande nature des cotés
valoriser les sites de loisirs et les mettre en relation avec l'environnement naturel

Centres de loisirs-nature

valoriser les points de vue, depuis les cotés, l'autoroute, etc.
valoriser le panorama sur les montagnes

Flux touristiques

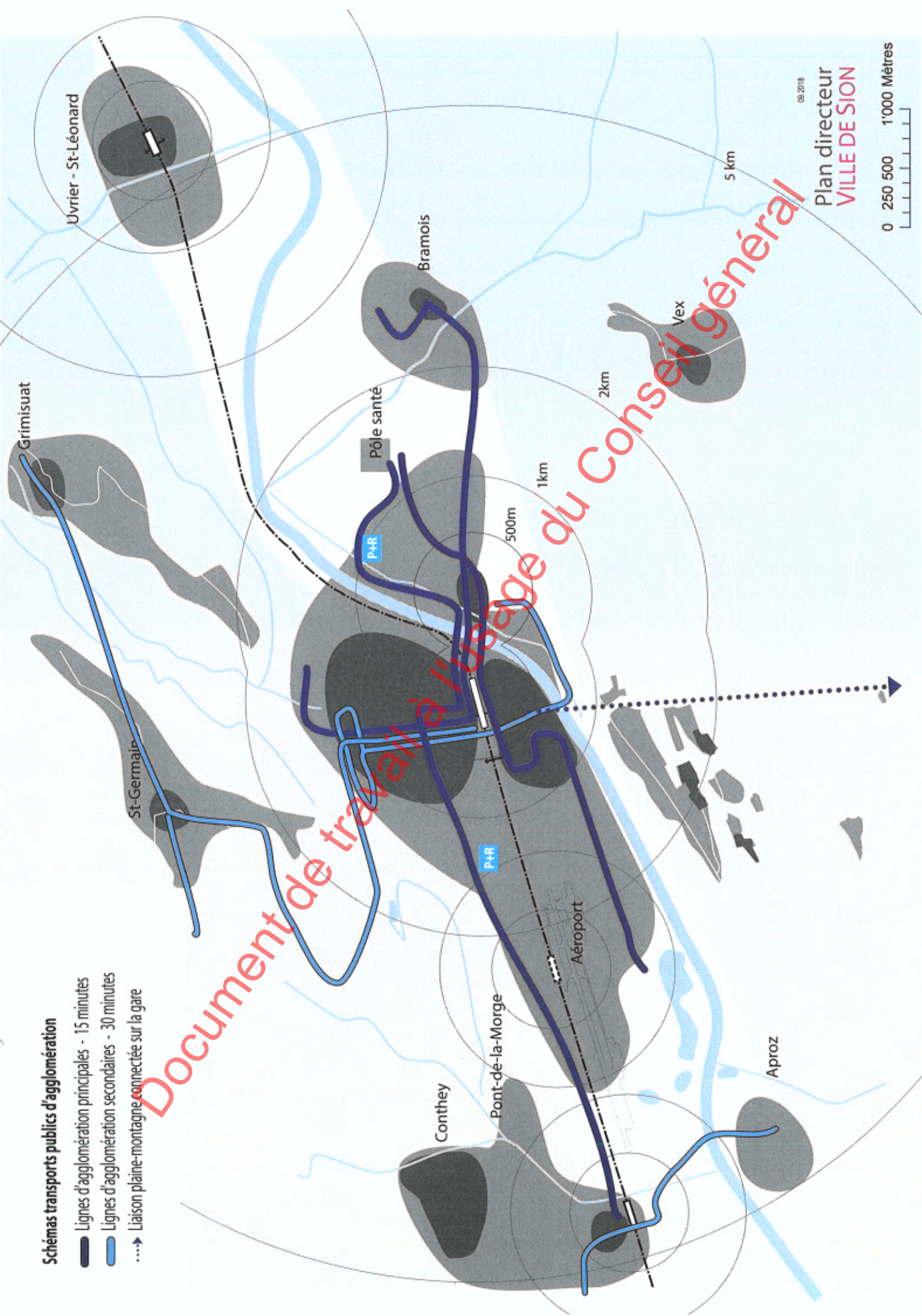
concevoir Sion à la haute montagne et à son domaine skiable
valoriser la proximité de Sion aux nombreux domaines skiables de la région
concentrer le domaine bâti et l'intégrer au paysage environnant
apporter un son très particulier aux espaces non bâtis

limite communale

Plan directeur
VILLE DE SION
31.02.2017
1200 A1

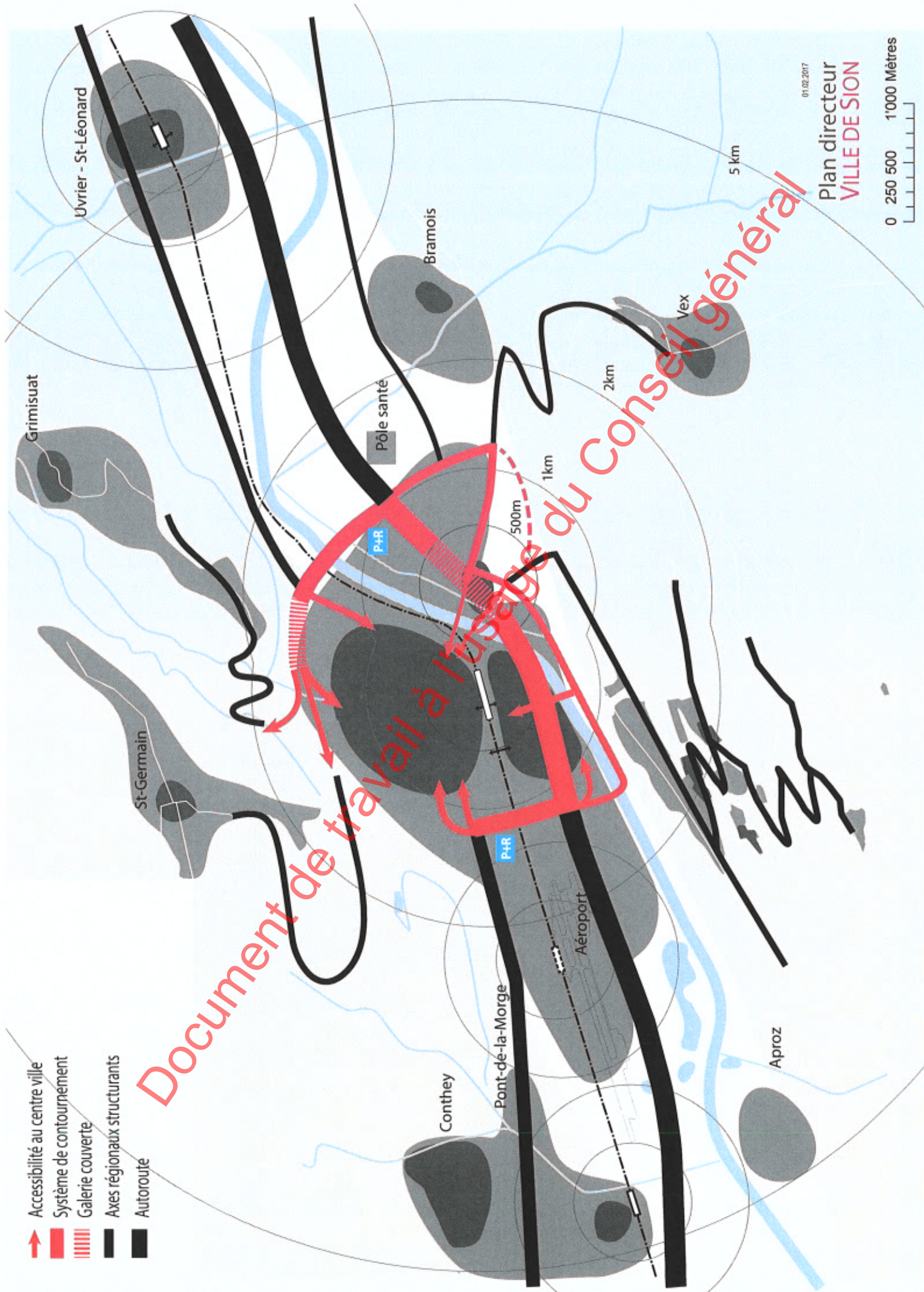
Schémas transports publics d'agglomération

- Lignes d'agglomération principales - 15 minutes
- Lignes d'agglomération secondaires - 30 minutes
- ... Liaison plaine-montagne connectée sur la gare



-  Accessibilité au centre ville
-  Système de contournement
-  Galerie couverte
-  Axes régionaux structurants
-  Autoroute

Document de travail à l'usage du Conseil général



01.02.2017

Plan directeur
VILLE DE SION

0 250 500 1'000 Mètres

- Liaison principale de la plaine (Rhône)
- Liaison principale de l'agglomération
- Liaisons principales du coteau (bisses et vignobles)
- cyclables et pédestres
- Liaison principale des vallons (affluents)
- Liaisons transversales centre - gare - Rhône
- Liaisons horizontales avec franchissements des barrières (Rhônes, chemin de fer, autoroute)
- Liaisons complémentaires
- Traversées MD existantes, nouvelles
- Traversées TIM existantes, nouvelles

Grimisuat

Uvrier - St-Léonard

St-Germain

Pôle santé

Bramois

Conthey

Pont-de-la-Morge

Aéroport

2km

1km

500m

Vex

Aproz

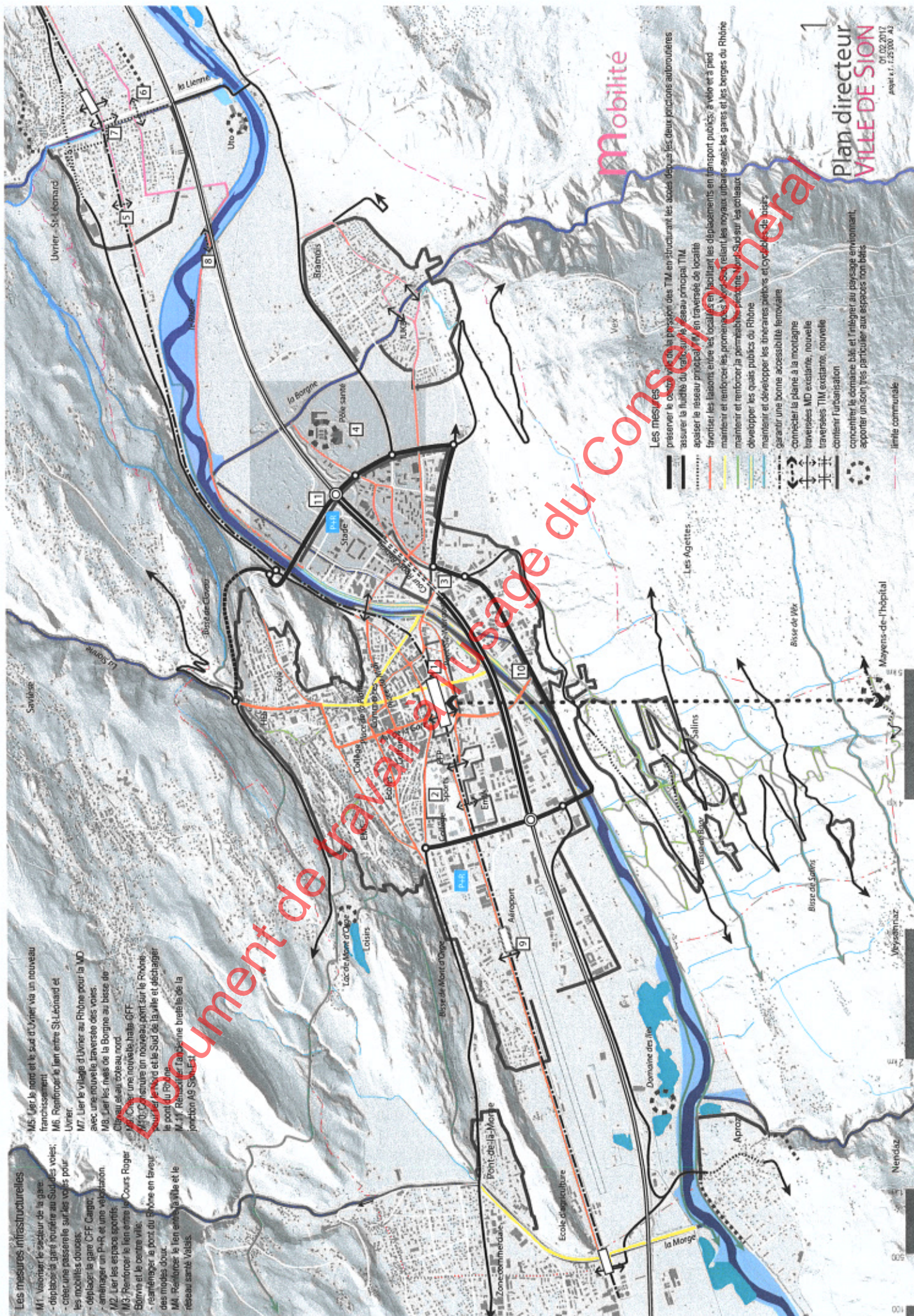
5 km

25.08.2016

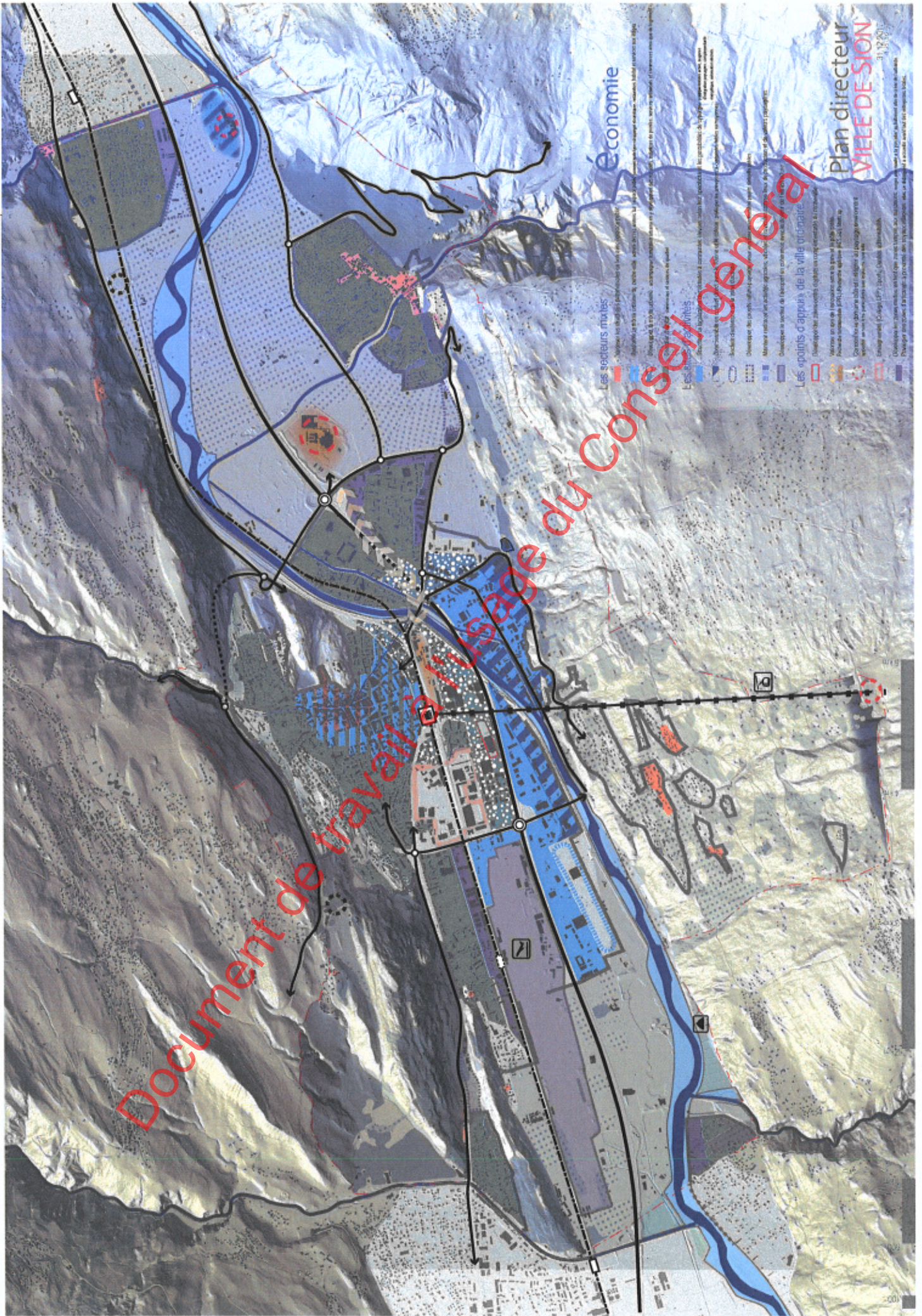
Plan directeur
VILLE DE SION

0 250 500 1'000 Mètres

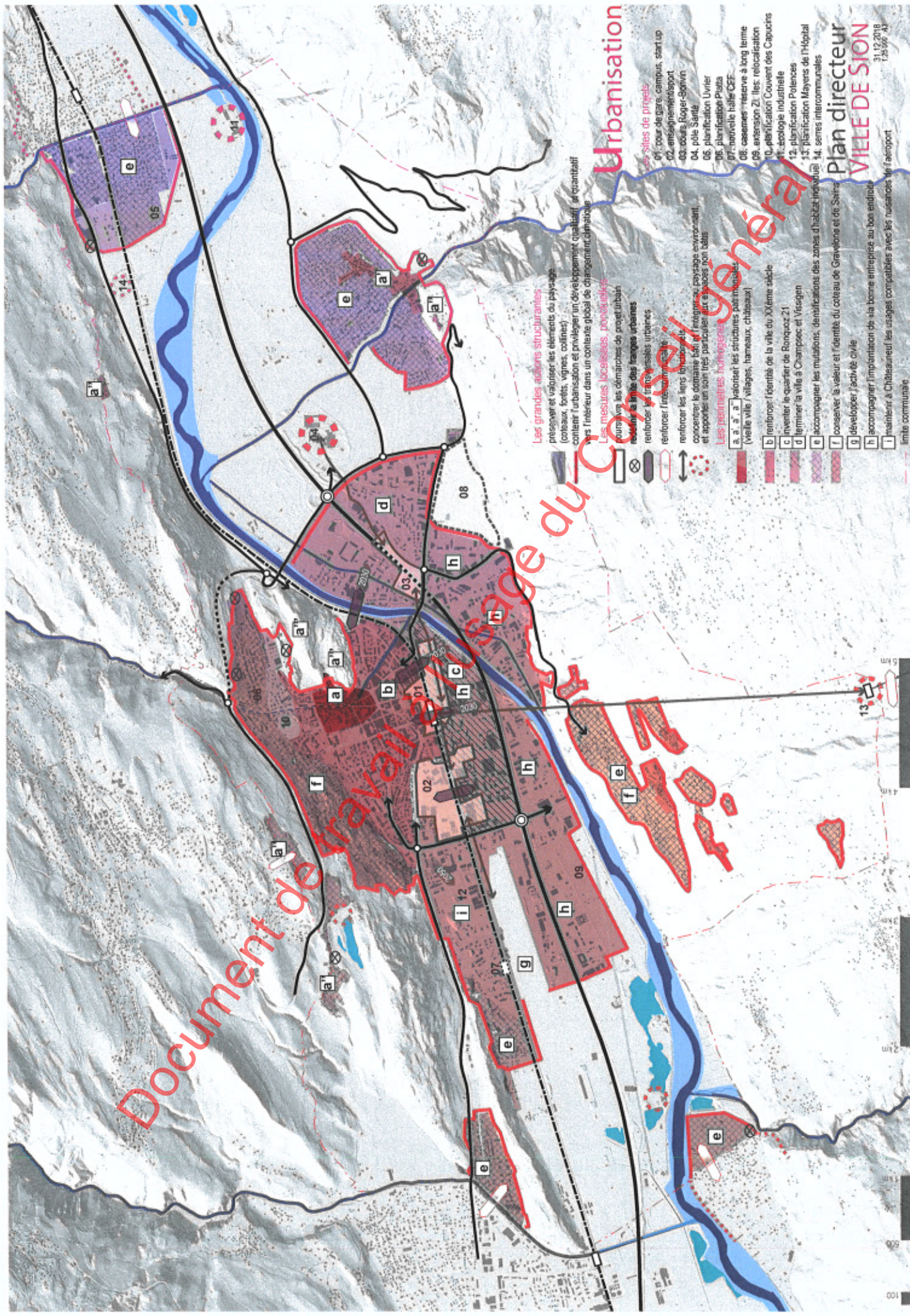
Document de travail au usage du Conseil général



Document de travail à l'usage du Conseil général



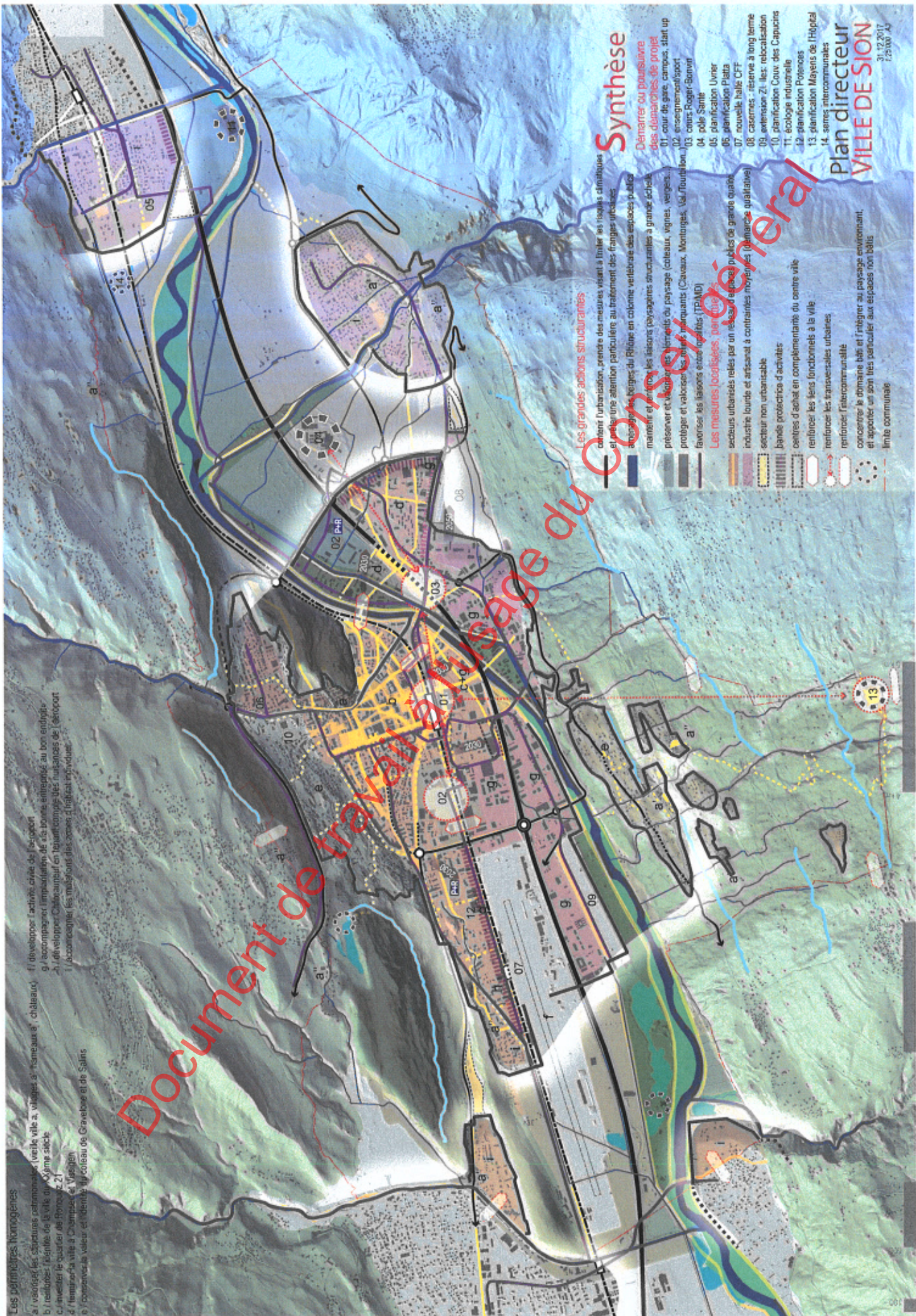
Document de travail à l'usage du **Comité Général**



Urbanisation

- Les sites de projets**
- 01. pour de gare, campus, start up
 - 02. enseignement sport
 - 03. cours Roger-Bonvin
 - 04. pôle Santé
 - 05. planification Vivier
 - 06. planification Plaza
 - 07. nouvelle Halle CCF
 - 08. casernes réserve à long terme
 - 09. extension ZI: îles: relocalisation
 - 10. planification Couvent des Capucins
 - 11. écologie industrielle
 - 12. planification Polices
 - 13. planification Mayens de l'Hôpital
 - 14. serres intercommunales
- Les grandes actions structurantes**
- a. préserver et valoriser les éléments du paysage (coteaux, forêts, vignes, collines) contenant l'urbanisation et privilégier un développement qualitatif et quantitatif vers l'intérieur dans un contexte global de changement climatique
 - b. renforcer les trames vertes urbaines
 - c. renforcer les trames bleues urbaines
 - d. renforcer les liens linéaires
 - e. concentrer le domaine bâti et intégrer le paysage existant, et apporter un soin très particulier aux zones non bâties
- Les mesures locales, ponctuelles**
- a, a', a'': valoriser les structures patrimoniales (vieille ville / villages, hameaux, châteaux)
 - b: renforcer l'identité de la ville du XXème siècle
 - c: inventer le quartier de Ronquoz 21
 - d: limiter la ville à Champoz et Visegen
 - e: accompagner les mutations, densifications des zones d'habitat individuel
 - f: conserver la valeur et l'identité du coteau de Gravélon et du Salin
 - g: développer l'activité civile
 - h: accompagner l'implantation de via boenne entreprise au bon endroit
 - i: maintenir à Châtillan les usages compatibles avec les nuisances de l'aéroport

Plan directeur
VILLE DE SION
31.12.2018
128 pages



Les paramètres homogènes

- a) valoriser les caractéristiques patrimoniales (ville, village, a, hameaux, a, châteaux)
- b) renforcer l'identité de la ville du 19ème siècle
- c) investir le sud de la ville (Bourgeois, 21)
- d) réintégrer la ville à Champse et Vassien
- e) reconnaître la valeur et l'identité du col de la Gravelle et de Saint
- f) développer l'activité civile de l'aéroport
- g) accompagner l'implantation de nouvelles entreprises au bon endroit
- h) développer Champse en tant que zone d'habitat de l'aéroport
- i) accompagner les maisons des zones d'habitat en valeur

Synthèse

Démarrer ou poursuivre des démarches de projet

- 01. cour de gare, campus, start up
- 02. enseignement/sport
- 03. cour Roger-Bonnet
- 04. poly Santé
- 05. planification Urbain
- 06. planification Platta
- 07. nouvelle halle CFF
- 08. casernes - réserve à long terme
- 09. extension 21: illes: relocalisation
- 10. planification Cour des Capucins
- 11. écologie industrielle
- 12. planification Poteries
- 13. planification Mayens de l'Hôpital
- 14. zones intercommunales

Les grandes actions structurantes

- contenir l'urbanisation, prendre des mesures visant à limiter les risques climatiques et prévoir une attention particulière au traitement des franges urbaines
- maintenir et renforcer les liens paysagers structurant les espaces publics
- protéger et valoriser les milieux remarquables (Cavaux, Montanges, Val Toudillon, ...)
- favoriser les liaisons entre quartiers (TPAND)

Les mesures locales, par quartier

- secteurs urbanisés reliés par un réseau d'espaces publics de grande qualité
- industrie lourde et artisanat à contraintes moyennes (démarche qualitative)
- secteur non urbanisable
- bande protection d'activités
- centres d'achat en complément du centre ville
- renforcer les liens fonctionnels à la ville
- renforcer les transversales urbaines
- renforcer l'intercommunalité
- concevoir le domaine bâti et l'intégrer au paysage environnant, et apporter un soin très particulier aux espaces non bâtis
- limite communale

Plan directeur
VILLE DE SION

31.12.2017
1:25,000 A3